

### Nouvelle année

Vœux du Président

### **Budget 2025**

de la Municipalité

## Projet de réaménagement

Ancien bâtiment des travaux publics



## Sommaire



**Edito**Aline Héritier

Vœux pour 2025
Sylvain Dumoulin, président

ADMINISTRATION, **FINANCES** ET PLANIFICATION

6 Budget 2025 de la Municipalité

**ÉDUCATION ET FORMATION** 

**12** Ancien bâtiment travaux publics

**AGENDA** 

28 Agenda Manifestations

Edité par la Municipalité de Savièse - Rue de St-Germain 50, 1965 Savièse - 027 396 10 10 - administration@saviese.ch

## **Edito**



Aline Héritier Conseillère Communale

Chères Saviésannes, chers Saviésans,

Cette nouvelle année, qui marque le début de la législature 2025-2028, s'inscrit sous le signe des bâtisseurs. À l'image de nos prédécesseurs qui ont façonné notre Commune, nous poursuivons cette tradition en posant les fondations des projets qui prépareront Savièse à relever les défis de demain. Cette période sera aussi l'occasion de conclure les réalisations de la stratégie «Savièse 2030 » et d'imaginer de nouveaux axes de développement, en plaçant le «vivre ensemble » au cœur de nos priorités.

Dans ce numéro, vous trouverez un aperçu du budget de fonctionnement, ainsi que du plan quadriennal actualisé. 2025 inaugure une période particulièrement riche en transformations et constructions, telles que:

- Maison de la sécurité: le chantier touche à sa fin, livrant une infrastructure moderne et fonctionnelle pour la police municipale et le corps des sapeurs-pompiers;
- Entretien et développement du parc des bâtiments publics: divers travaux de rénovation débuteront afin de garantir des locaux adaptés aux missions variées de l'administration et des services communaux:
- Centrale de chauffe à distance, Moréchon 3, etc.

Un des projets phares de 2025 est la transformation des anciens locaux des travaux publics. Ce site sera bientôt dédié à des usages culturels et éducatifs: il abritera les collections de la bibliothèque, les jeux de la ludothèque, ainsi que les archives et biens culturels de la commune. Une description du projet, accompagnée de son budget global, est détaillée en pages 12, 13 et 14. Le crédit d'engagement y relatif sera soumis au vote lors de l'assemblée primaire du 27 janvier prochain.

Par ailleurs, à compter de 2025, les assemblées primaire et bourgeoisiale seront dissociées et ne se tiendront plus le même soir. Cette évolution vise à clarifier davantage les rôles respectifs de ces deux entités. Les Bourgeoises et Bourgeois de Savièse sont ainsi invités à participer à l'assemblée bourgeoisiale prévue le 31 mars au Théâtre le Baladin.

Enfin, nous accueillons avec enthousiasme trois nouveaux membres au Conseil municipal: Géraldine Varone, Julien Dubuis et Stany Luyet. Nous leur souhaitons pleine réussite et épanouissement dans leurs nouvelles fonctions.

Au nom du Conseil municipal, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour une belle et heureuse année 2025!

## Vœux du Président



Sylvain Dumoulin
Président

En ce début d'année, nous avons pu tourner la page de 2024 et accueillir 2025 avec espoir et ambition. Le passage à une nouvelle année est toujours un moment privilégié, une invitation à réfléchir sur ce qui a été accompli, mais aussi à nous projeter vers de nouveaux horizons, avec la volonté d'ouvrir le champ des possibles.

À chacune et chacun d'entre vous, je souhaite une année remplie de bonheur, de santé et de sérénité. Que 2025 soit riche en satisfactions, en réussites et en moments précieux partagés avec celles et ceux qui vous sont chers.

Mes pensées les plus sincères vont aussi à celles et ceux qui ont été frappés par l'adversité en 2024. À ceux qui ont perdu un être cher, affronté la maladie ou traversé des épreuves personnelles, je veux dire ceci: Savièse est une communauté solidaire. Nous sommes là, les uns pour les autres, pour soutenir et réconforter. Que 2025 soit pour vous une année d'espoir et d'apaisement.

En 2024, les projets et les réalisations n'ont pas manqué. Ils ont répondu aux besoins d'une population dynamique, aspirant toujours à un bien-être accru. Au cœur des préoccupations du Conseil communal, Savièse est restée notre priorité. Nous avons travaillé avec détermination pour moderniser et mettre à disposition les infrastructures essentielles à l'épanouissement de chacune et chacun.

Ainsi, les graines de nombreux projets, dont les résultats se concrétiseront dans les années à venir, ont été semées. À titre d'exemple, citons la future école de Moréchon, qui répondra aux besoins éducatifs de nos jeunes générations, l'aménagement de la bibliothèque-ludothèque dans les anciens locaux de la voirie pour valoriser ce lieu de culture et de partage intergénérationnel, la requalification des traversées des villages de Roumaz et de Saint-Germain, pour améliorer à la fois la sécurité et l'attractivité de ces espaces.

Par ailleurs, de nombreuses décisions importantes ont été prises en 2024 pour soutenir notre population, encourager les manifestations locales, renforcer le vivre-ensemble et dynamiser l'économie de notre commune.

Ces graines d'avenir semées en 2024 nous accompagneront tout au long de 2025. Cette nouvelle année sur le plan communal sera placée sous le signe de la continuité, du travail collectif et de la concrétisation de nos ambitions.

Comme le disait si bien Antoine de Saint-Exupéry: «Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est une réussite.» Cette citation illustre parfaitement notre cheminement collectif à Savièse et les espoirs que je nourris pour notre avenir commun.

Se réunir, c'est poser les bases solides d'une équipe soudée. Notre conseil communal est aujourd'hui une équipe dynamique, complice et complémentaire. Nous avons surmonté ensemble des défis importants et pris des décisions parfois difficiles, mais toujours pour le bien de Savièse et de ses habitants.

Le temps, cependant, apporte aussi des changements. En 2024, certains piliers de cette équipe ont quitté leurs fonctions, et nous devons leur dire un au revoir plein de reconnaissance: Dominique Liand, après 20 ans d'engagement exemplaire; Vincent Reynard, après 18 ans de dévouement sans faille et 16 années de vice-présidence; Vincent Degen, après 4 ans de service.

À vous trois, je tiens à exprimer toute notre gratitude. Vous avez marqué de votre empreinte le développement de notre commune. Votre dévouement et votre travail resteront gravés dans la mémoire collective de Savièse. Merci pour tout ce que vous avez accompli. Rester ensemble, c'est aussi accueillir avec enthousiasme de nouveaux membres dans notre conseil communal: Géraldine Varone, Julien Dubuis et Stany Luyet.

Leur énergie, leur enthousiasme et leurs idées nouvelles seront des atouts précieux pour relever les défis de demain.

Je tiens également à féliciter Jean-Marie Cretton, notre nouveau vice-président. Jean-Marie, ta rigueur et ton sens des responsabilités seront indispensables pour assurer la cohésion et l'efficacité de notre équipe.

Ces nouveaux venus auront la lourde mais belle mission de s'intégrer à une équipe qui a su faire ses preuves. Mon vœu le plus cher est qu'ils adoptent pleinement l'esprit d'équipe, qu'ils mettent de côté les logiques individuelles ou partisanes, et qu'ils continuent de travailler pour le bien commun. Car c'est ensemble, et uniquement ensemble, que nous pourrons donner le meilleur de nous-mêmes pour Savièse.

Nous avons la chance de vivre dans une commune où les valeurs de générosité, d'ouverture et d'attachement aux traditions rassemblent les cœurs et les esprits.

Je souhaite que cette solidarité et cet esprit communautaire restent au centre de nos vies. Que Savièse continue à être un lieu où il fait bon vivre, un lieu où chacun se sent chez soi. Car c'est en œuvrant ensemble, en nous épaulant mutuellement, que nous ferons battre encore plus fort le cœur de Savièse.

Travailler ensemble, c'est également essentiel pour préserver et construire l'âme de Savièse. Relever les défis de demain tout en préservant notre identité unique est un impératif. Savièse est un joyau que nous devons chérir et développer avec une maîtrise réfléchie.

Je souhaite que notre commune reste cette terre magnifique dont nous sommes fiers, un lieu qui suscite l'admiration de tous ceux qui nous entourent. Pour cela, nous devons avancer avec ambition et pragmatisme.

Les besoins de notre population évoluent, et il nous incombe d'y répondre tout en restant fidèles à notre essence. Développer sans dénaturer, innover sans perdre notre authenticité: tel est le défi que nous devons relever ensemble.

Chères Saviésannes, chers Saviésans, ce chemin, nous l'avons déjà emprunté ensemble. Continuons à avancer, unis et solidaires, pour le bien de notre commune et de ses habitants.

Merci de votre confiance et de votre engagement au quotidien. Ensemble, faisons battre le cœur de Savièse encore plus fort

Enfin, je souhaite remercier Serge et Christine Varone, qui, après 15 années en tant qu'huissiers communaux, passent le relais à Jacques-Alain Dubuis. Serge et Christine, votre pro-

fessionnalisme, votre disponibilité et votre dévouement ont été exemplaires. Vous avez été des piliers discrets mais indispensables de notre vie communale.

Jacques-Alain, nous te souhaitons beaucoup de succès dans cette fonction essentielle, et nous sommes convaincus que tu accompliras cette mission avec engagement et efficacité.

Mesdames, Messieurs,

Au terme de ce message, je vous invite à envisager 2025 avec optimisme et détermination. Cette nouvelle année sera riche en projets, en défis à relever et en opportunités à saisir. Et c'est ensemble, grâce à vos idées, votre énergie et votre soutien, que nous pourrons la rendre exceptionnelle.

Profitons de chaque instant pour renforcer les liens qui nous unissent, bâtir des projets qui nous rassemblent et célébrer tout ce qui fait la richesse et la singularité de Savièse.

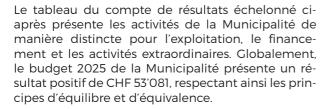
> Je vous souhaite une année pleine de satisfactions, de succès et de moments partagés dans la fraternité et le respect.

> > «Bon bònan a tui!»



# Budget 2025

#### DE LA MUNICIPALITÉ



Par rapport au budget 2024, il ressort de ce tableau que les charges d'exploitation sont en augmentation de CHF 2'449'095 (+6.33%) et que les revenus d'exploitation sont eux en hausse de CHF 1'787'706 (+4.63%), générant un résultat d'exploitation négatif de CHF 751'764.

Dès lors, en prenant en considération le solde positif de CHF 804'845 provenant de l'activité de financement, le compte de résultats présente un excédent de revenus de CHF 53'081, comme mentionné précédemment.



Sylvain Dumoulin Président





#### ADMINISTRATION **FINANCES** PLANIFICATION



Compte de résultats échelonné		сомрте 2023	BUDGET <b>2024</b>	BUDGET <b>2025</b>
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	CHF	10 781 420,81	11 447 915,00	12 046 540,00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	11 149 778,16	10 256 835,00	10 911 540,00
Amortissements du patrimoine administratif	CHF	4 623 271,77	5 093 500,00	5 506 300,00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	674 712,25	367 300,00	475 650,00
Charges de transferts	CHF	11 148 895,76	11 550 555,00	12 225 170,00
Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	38 378 078,75	38 716 105,00	41 165 200,00
Revenus d'exploitation				
Revenus fiscaux	CHF	30 114 670.84	28 526 000.00	29 900 500,00
Patentes et concessions	CHF	576 248.53	544 800.00	574 740,00
Taxes	CHF	7 994 208.31	7 756 600.00	8 139 050.00
Revenus divers	CHF	97 982.30	50 000.00	80 000.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	1 080 103.84	_	_
Revenus de transferts	CHF	1 960 588.51	1 748 330.00	1 719 146,00
Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	41 823 802,33	38 625 730,00	40 413 436,00
Résultat provenant de l'activité d'exploitation	CHF	3 445 723,58	-90 375,00	-751 764,00
Charges financières	CHF	372 947,00	284 000,00	353 750,00
Revenus financiers	CHF	914 527,97	755 100,00	1 158 595,00
Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	541 580,97	471 100,00	804 845,00
Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)	CHF	3 987 304,55	380 725,00	53 081,00
Charges extraordinaires	CHF	3 000 000,00		
Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-3 000 000,00		-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	987 304,55	380 725,00	53 081,00

Compte de résultats	СОМРТЕ	2023	BUDGET	2024	2024 BUDGE	
selon les natures	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges de personnel	10 781 420,81		11 447 915,00		12 046 540,00	
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	11 149 778,16		10 256 835,00		10 911 540,00	
Amortissements du patrimoine administratif	4 623 271,77		5 093 500,00		5 506 300,00	
Charges financières	372 947,00		284 000,00		353 750,00	
Attributions aux fonds et financements spéciaux	674 712,25		367 300,00		475 650,00	
Charges de transferts	11 148 895,76		11 550 555,00		12 225 170,00	
Subventions redistribuées	-		-		-	
Charges extraordinaires	3 000 000,00		-		-	
Imputations internes	1 805 229,94		1 740 700,00		1 790 400,00	
Revenus fiscaux		30 114 670,84		28 526 000,00		29 900 500,00
Patentes et concessions		576 248,53		544 800,00		574 740,00
Taxes		7 994 208,31		7 756 600,00		8 139 050,00
Revenus divers		97 982,30		50 000,00		80 000,00
Revenus financiers		914 527,97		755 100,00		1 158 595,00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		1 080 103,84				-
Revenus de transferts		1 960 588,51		1 748 330,00		1 719 146,00
Subventions à redistribuer		-		-		-
Revenus extraordinaires		-		-		-
Imputations internes		1 805 229,94		1 740 700,00		1 790 400,00
Total des charges et des revenus	43 556 255,69	44 543 560,24	40 740 805,00	41 121 530,00	43 309 350,00	43 362 431,00
Excédent de charges						-
Excédent de revenus	987 304,55		380 725,00		53 081,00	

Globalement, le budget 2025 de la Municipalité (incluant les imputations internes) présente des charges pour un montant de CHF 43'309'350 et des revenus de CHF 43'362'431, dégageant ainsi l'excédent de revenus de CHF 53'081.

Concernant les charges de personnel, l'augmentation constatée par rapport au budget 2024 de CHF 598'625 (+5.23%) résulte essentiellement de l'indexation et des adaptations individuelles, ainsi que de l'octroi d'une part d'ancienneté au personnel qui n'a pas atteint la classe maximum de l'échelle communale. Un engagement à 70% est prévu en 2025 dans le secteur des projets. De plus, des engagements supplémentaires non budgétés en 2024 ont été réalisés cette année au sein de la cantine scolaire, de la déchetterie et de la conciergerie pour pallier à des départs à la retraite futurs ou des augmentations des besoins.

Pour les charges de biens, services et autres charges d'exploitation, il est constaté une augmentation de CHF 654'705 (+6.38%) par rapport au budget 2024.

Cette différence s'explique principalement par l'augmentation des coûts informatiques. Il s'agit, entre autres, du renouvellement du matériel informatique, de projets en lien avec le renforcement de la sécurité informatique, de la mise à jour du système de ticketing ou encore de l'optimisation et de la fiabilisation de l'infrastructure réseau.

Au niveau des revenus, l'essentiel de ceux-ci est généré par les revenus fiscaux et les taxes. En comparant avec le budget 2024, les revenus fiscaux sont en augmentation de CHF 1'374'500 (+4.82%) et les taxes le sont de CHF 382'450 (+4.93%). Cette progression s'explique principalement par la fin de l'augmentation progressive demandée par la surveillance des prix pour les taxes sur les eaux usées. S'il est plus aisé de délimiter les revenus des taxes en fonction de l'augmentation de la population, des données existantes et en fonction du principe du consommateur ou du pollueur-payeur, il est plus délicat de délimiter les revenus fiscaux. La Municipalité applique cependant dans cette délimitation un principe de prudence.



#### **Budget des investissements**

Le budget des investissements 2025 prévoit des dépenses brutes de CHF 10'105'000 et des recettes de CHF 1'105'000. Les investissements nets se montent donc à CHF 9'000'000. Ce montant est supérieur de CHF 1'150'000 à celui du budget 2024.

Les principaux investissements pour 2025 concernant les projets suivants: réaménagement des anciens locaux des travaux publics en une bibliothèque, une ludothèque et des archives pour CHF 2'100'000, suite de la construction de la nouvelle école pour CHF 1'800'000, réalisation de la centrale de chauffage pour CHF 850'000, rénovation de l'EMS de Zambotte pour CHF 500'000 ainsi que les investissements réguliers comme la réfection des routes cantonales et communales et l'extension du réseau d'eau potable et eaux usées.

Compte investissements	сомрте 2023		BUDGET	2024	BUDGET <b>2025</b>		
selon les tâches	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Administration générale	50 558,07	-	500 000,00	-	2 600 000,00	200 000,00	
Ordre et sécurité publics, défense	166 639,01	1 070 550,00	2 275 000,00	590 000,00	275 000,00	65 000,00	
Formation	1 293 881,25	583 013,00	550 000,00	100 000,00	1 800 000,00	300 000,00	
Culture, sports et loisirs, église	413 779,14	-	555 000,00	-	670 000,00	30 000,00	
Santé	30 332,10	-	100 000,00	-	-	-	
Prévoyance sociale	222 212,40	-	170 000,00	-	580 000,00	-	
Trafic et télécommunications	3 789 580,86	304 578,00	1 355 000,00	-	1 480 000,00	-	
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1 241 518,22	189 747,48	1 255 000,00	250 000,00	1 520 000,00	490 000,00	
Economie publique	221 604,50	-58 417,80	2 050 000,00	20 000,00	1 180 000,00	20 000,00	
Finances et impôts	-	-	-	-	-	-	
Total des dépenses et des recettes	7 430 105,55	2 089 470,68	8 810 000,00	960 000,00	10 105 000,00	1 105 000,00	
Excédent de dépenses Excédent de recettes	-	5 340 634,87		7 850 000,00	-	9 000 000,00	

Selon les données des tableaux précédents, le budget 2024 de la Municipalité de Savièse prévoit une marge d'autofinancement de CHF 6'375'031 et des investissements nets de CHF 9'000'000. Par différence, il en ressort une insuffisance de financement de CHF 2'624'969 laquelle sera toutefois couverte par les liquidités disponibles.



Aperçu du compte de résultats et investissements			СОМРТЕ <b>2023</b>	BUDGET <b>2024</b>	BUDGET <b>2025</b>
Résultat avant amortissements comptables					
Charges financières	-	CHF	34 957 107,57	34 705 005,00	36 987 400,00
Revenus financiers	+	CHF	43 463 456,40	41 121 530,00	43 362 431,00
Marge d'autofinancement (négative)	=	CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	=	CHF	8 506 348,83	6 416 525,00	6 375 031,00
Résultat après amortissements comptables					
Marge d'autofinancement (négative)	-	CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+	CHF	8 506 348,83	6 416 525,00	6 375 031,00
Amortissements planifiés	-	CHF	4 924 435,87	5 668 500,00	5 846 300,00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	CHF	674 712,25	367 300,00	475 650,00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	CHF	1 080 103,84	-	-
Réévaluations des prêts du PA	-	CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	-	CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	-	CHF	3 000 000,00	-	-
Réévaluations PA	+	CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+	CHF	-	-	-
Excédent de charges	=	CHF	-	-	-
Excédent de revenus	=	CHF	987 304,55	380 725,00	53 081,00
Compte des investissements					
Dépenses	+	CHF	7 430 105,55	8 810 000,00	10 105 000,00
Recettes	-	CHF	2 089 470,68	960 000,00	1 105 000,00
Investissements nets	=	CHF	5 340 634,87	7 850 000,00	9 000 000,00
Investissements nets (négatifs)	=	CHF	-	•	-
Financement					
Marge d'autofinancement (négative)	-	CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+	CHF	8 506 348,83	6 416 525,00	6 375 031,00
Investissements nets	-	CHF	5 340 634,87	7 850 000,00	9 000 000,00
Investissements nets (négatifs)	+	CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	=	CHF	-	1 433 475,00	2 624 969,00
Excédent de financement	=	CHF	3 165 713,96	_	_

Selon le plan financier 2025-2028, la politique d'investissements poursuivie par la Municipalité amène, pour les années à venir, un excédent de charges qui pourra être absorbé par la fortune nette dont elle dispose, mais nécessitera d'avoir recours prochainement à l'emprunt pour les financer.

Ces investissements ne sont pas sans conséquence car le montant des charges liées aux intérêts et amortissements augmentera. Consciente de cet état de fait, la Municipalité devra se montrer vigilante et poursuivre sa politique de maîtrise des coûts pour faire face aux engagements courants.

Le budget 2025 de la Municipalité de Savièse, ainsi que les explications détaillées sont disponibles sur **www.saviese.ch**. Ces éléments seront présentés lors de l'Assemblée primaire du 27 janvier 2025 à 19h30 au Baladin.

Résultat	СОМРТЕ	BUD	GET	PLAN FINANCIER			
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	
PRÉVISIONS COMPTE DE RÉSULTATS							
Total des charges financières	34 957 108	34 705 005	36 987 400	37 217 100	37 808 300	38 278 100	
Total des revenus financiers	43 463 456	41 121 530	43 362 431	43 840 300	44 623 800	45 427 300	
Marge d'autofinancement	8 506 349	6 416 525	6 375 031	6 623 200	6 815 500	7 149 200	
Amortissements planifiés	4 924 436	5 668 500	5 846 300	6 360 000	6 804 000	7 174 000	
Attributions aux fonds et financements spéciaux	674 712	367 300	475 650	450 000	425 000	400 000	
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	428 704	367 300	475 650	450 000	425 000	400 000	
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1 080 104	-	-	-	-	-	
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	9 554	-	-	-	-	-	
Réévaluations des prêts du PA	-	-	-	-	-	-	
Réévaluations des participations du PA	-	-	-	-	-	-	
Attributions au capital propre	3 000 000	-	-	-	-	-	
Réévaluations PA	-	-	-	-	-	-	
Prélèvements sur le capital propre	-	-	-	-	-	-	
Excédent revenus (+) charges (-)	987 305	380 725	53 081	-186 800	-413 500	-424 800	
PRÉVISION DU COMPTE DES INVESTISSEMENTS							
PREVISION DU COMPTE DES INVESTISSEMENTS							
Total des dépenses	7 430 106	8 810 000	10 105 000	12 640 000	12 080 000	11 860 000	
Total des recettes	2 089 471	960 000	1 105 000	1 840 000	1 440 000	1 490 000	
Investissements nets	5 340 635	7 850 000	9 000 000	10 800 000	10 640 000	10 370 000	
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS							
Report des investissements nets	5 340 635	7 850 000	9 000 000	10 800 000	10 640 000	10 370 000	
Marge d'autofinancement	8 506 349	6 416 525	6 375 031	6 623 200	6 815 500	7 149 200	
Excédent (+) découvert (-) de financement	3 165 714	-1 433 475	-2 624 969	-4 176 800	-3 824 500	-3 220 800	
MODIFICATION DE LA FORTUNE/DÉCOUVERT							
Excédent revenus (+) charges (-)	987 305	380 725	53 081	-186 800	-413 500	-424 800	
Excédent / Découvert du bilan	36 204 569	36 585 294	36 638 375	36 451 575	36 038 075	35 613 275	
MODIFICATION DES ENGAGEMENTS							
Variation capitaux de tiers	-3 990 255	1 433 475	2 624 969	4 176 800	3 824 500	3 220 800	
Capitaux de tiers	29 545 383	30 978 858	33 603 827	37 780 627	41 605 127	44 825 927	

# Réaffectation ancien bâtiment

### des travaux publics



Valentin Aymon
Conseiller Communal

Alors que la commune de Savièse voit sa démographie augmenter année après année, elle s'est saisie de la thématique scolaire en développant un nouveau complexe scolaire qui prendre corps dans la zone à l'est de Moréchon.

Dans la continuité des réflexions sur les services qui entourent notre école et qui font lien avec la population, un groupe de travail s'est penché sur l'ancien bâtiment qui abritait les travaux publics au sud de St-Germain centre.

Ainsi, notre Bibliothèque communale, ne correspondant plus tout à fait aux normes de BiblioValais, pour une commune de la taille de Savièse, la Ludothèque, qui partage le même bâtiment, ainsi que les archives communales, qui sont actuellement stockées dans nos abris de protection civile, doivent trouver un nouveau toit.

La disponibilité du bâtiment des travaux publics, sa relative facilité à être modulé, ainsi que son emplacement stratégique, dans la continuité de St-Germain Centre, en font le lieu tout trouvé, ramenant ces deux structures vers plus de visibilité, et permettant également aux archives communales, dont des tableaux célèbres, de trouver un endroit sécurisé et adapté à leur conservation.

L'aménagement de l'espace, tel qu'imaginé, verra la Bibliothèque prendre place au Rez supérieur, sur l'ensemble de la surface, avec des espaces lumineux et accueillants propices à la lecture et aux activités culturelles

Le Rez inférieur, verra quant à lui, la Ludothèque occuper l'espace au sud, avec des zones adaptées aux enfants et aux familles. Tandis que l'espace nord sera dévolu aux archives communales, garantissant des conditions optimales de conservation et de consultation.

L'extérieur de ce bâtiment sera également complètement aménagé, de manière à compléter et enrichir la place centrale de St-Germain Centre, en créant des espaces publics conviviaux et en favorisant les interactions entre les habitants. Cette approche garantit une cohérence architecturale et fonctionnelle entre le bâtiment et son environnement immédiat.

Le dossier de mise à l'enquête a été déposé auprès du secrétariat cantonal des constructions en octobre 2024. A la suite de l'examen préalable qui a été demandé au Service du développement territorial par le Secrétariat cantonal des constructions, le préavis, rendu en novembre 2024, indique que le projet correspond au plan d'aménagement détaillé du centre de St-Germain.

Parallèlement à la mise à l'enquête, les dossiers d'appel d'offres pour les plus gros montants de corps de métiers devisés ont été réalisés, publiés et les retours de soumission analysés. Cette manière de faire permet de mieux connaître les prix du marché et d'affiner le devis pour la demande de crédit d'engagement et de subventionnement auprès du service de l'enseignement.

Sur la base des offres rentrées, le coût global des transformations a pu être affiné. Ce coût tient compte des honoraires dépensés et/ou engagés en 2024. Le montant TTC des travaux est constitué en fonction des CFC usuels du domaine de la construction:

• Terrain et travaux préparato CFC 0+1	oires CHF 56'000
• Bâtiment CFC 2	CHF 3'837'498
• Equipement d'exploitation CFC 3	CHF 0
• Aménagements extérieurs CFC 4	CHF 20'000
• Frais secondaires et comptes d'attente CFC 5	CHF 337'000
• Ameublement et décoration CFC 9	CHF 120'000
• Divers et imprévus 5%	CHF 218'525
<b>TOTAL</b> arrondi à	CHF 4'589'023 CHF 4'600'000



est approuvé, les travaux
de déconstruction intérieure,
pourront débuter en avril 2025,
suivis des travaux de construction
en juin 2025, selon l'autorisation
de construire espérée pour
mai 2025.

Le nouveau Pôle regroupant Bibliothèque, Ludothèque et Archives communales **pourra ainsi être opérationnelle** à la rentrée scolaire 2026-2027.



Le poste de divers et imprévus est maintenu à 5% usuels considérés étant donné que le crédit d'engagement est établi sur la base d'offres et qu'une marge d'environ 5% supplémentaire a été intégrée au devis révisé par l'architecte par rapport au montant des offres déjà rentrées en sus du poste 583 – Réserves pour divers et imprévus. L'autorisation de construire n'étant pas encore entrée en force, les charges de cette dernière peuvent encore influencer la construction à venir, notamment au niveau de la gestion des eaux pluviales. Il convient donc de rester prudent à cet égard et donc de maintenir une marge de manœuvre financière correspondant à environ CHF 450'000 (5% + marges sur soumissions).

Les équipements d'exploitation du CFC 3 ne sont pas compris dans la demande de crédit d'engagement. En effet, un état des lieux du matériel existant devra être entrepris afin d'étudier sa réutilisation future dans l'aménagement projeté. Par équipement d'exploitation s'entendent, par exemple, les étagères de la bibliothèque, ordinateurs, téléphones, écrans, matériel d'entretien, etc.

La Commune bénéficie du soutien de l'Etat du Valais pour l'élaboration de ce projet. Après contact avec le service de l'enseignement, celui-ci devrait octroyer une subvention pour la partie du nouveau bâtiment dédiée à la Bibliothèque, à hauteur de 30% soit environ CHF 600'000. Le solde du montant, soit CHF 4.0 mios, sera à la charge de la Commune. Pour ce faire, une demande de crédit d'engagement de CHF4.6 mios sera soumise à l'approbation de l'Assemblée primaire du 27 janvier 2025.

La planification budgétaire s'articule sur deux exercices comptables, soit 2025 et 2026. Un emprunt sera vraisemblablement nécessaire à hauteur de CHF 3'075'000 selon la répartition de CHF 900'000 en 2025 et de CHF 2'175'000 en 2026.

Planification budgétaire	Dépense	Recette	Auto-financement	Emprunt
2025	CHF 2'100'000	CHF 275'000	CHF 925'000	CHF 900'000
2026	CHF 2'500'000	CHF 325'000	CHF 0	CHF 2'175'000
	CHF 4'600'000	CHF 600'000	CHF 925'000	CHF 3'075'000

Pour les années suivantes, l'amortissement étant dégressif, les charges annuelles devraient baisser légèrement.

La transformation d'un bâtiment implique inévitablement de nouvelles charges de fonctionnement pour la Municipalité qui sont les suivantes:

- Les intérêts bancaires sur les emprunts liés à la construction qui peuvent être estimés à 1.5%;
- Le taux d'amortissement de 10% qui a été fixé par le Conseil municipal pour les bâtiments communaux (sans le terrain) avec la mise en place du MCH2:
- Le taux de 2.5% qui tient compte des charges d'exploitation (énergies, assurances, entretien, etc.) est fixé en fonction de la classe d'utilisation du bâtiment. En l'occurrence, il s'agit d'une construction s'apparentant à une construction scolaire.



Coûts induits	2025	2026	2027 et ss
Intérêts (1.5%)	CHF 13'500	CHF 46'125	CHF 46'125
Amortissements (10%)	CHF 182'500	CHF 381'750	CHF 343'575
Entretien, chauffage, électricité (2.5%)	CHF 0	CHF 38'500	CHF 115'000
Frais de personnel (bibliothèque)	CHF 0	CHF 15'000	CHF 30'000
Charges annuelles totales	CHF 196'000	CHF 481'375	CHF 534'700

# Assemblée primaire



**Lundi 27 janvier 2025** Théâtre le Baladin **à 19h30** 

#### L'ORDRE DU JOUR

- 1. Procès-verbal de la dernière assemblée
- 2. Crédit d'engagement pour la réaffectation de l'ancien bâtiment des travaux publics
- 3. Présentation du budget 2025, du plan quadriennal 2025-2028 et des décisions fiscales pour la Municipalité
- 5. Information sur la répartition des dicastères 2025-2028
- 6. Divers

Les messages introductifs sur le budget 2025 de la Municipalité et sur le crédit d'engagement pour la réaffectation de l'ancien bâtiment des travaux publics ainsi que le procès-verbal de l'assemblée primaire du 9 décembre 2024 sont consultables sur le site www.saviese.ch ou auprès du secrétariat communal pendant les heures d'ouverture du guichet.

# **Agenda**manifestations

24 mars 2025 CONSTITUTION DU SYNDICAT

POUR LE RP DU VIGNOBLE

Halle des Fêtes

31 mars 2025 ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE

COMPTES 2024 ET BUDGET 2025

Théâtre le Baladin

Jusqu'au 27 juillet, visitez, du jeudi au dimanche, de 14h à 18h, l'exposition temporaire focus

«Germaine Boy.

Entre Paris et le Valais».

Retrouvez les informations complémentaires (horaires) et les dates des lotos et des manifestations locales sur www.saviese.ch > manifestations

